

# NOUVELLE DECLARATION

[www.orphansources.be](http://www.orphansources.be)

1 Enregistrez-vous la première fois

Vous recevez par e-mail un nom d'utilisateur et un mot de passe

2 Connectez-vous ensuite comme utilisateur

3 Sélectionnez « Nouvelle déclaration »

4 Indiquez le numéro OE

Si vous ne le connaissez pas : rdv sur [www.fanc.fgov.be](http://www.fanc.fgov.be) → Problématique sources orphelines (mot de passe « AFCN »)

5 Suivez l'assistant

6 Confirmez l'envoi à l'AFCN

Vous recevez par e-mail une copie de la déclaration et une confirmation que votre déclaration sera traitée par l'AFCN

ENREGISTREZ-VOUS

LOGIN

Déclaration

› Nouvelle déclaration

› Liste des déclarations

# JOINDRE DES PHOTOS

1 Cliquez sur « Liste des déclarations »

2 Cherchez votre déclaration (ID)

3 Cliquez sur l'icône « Pictures » de votre déclaration

4 Cliquez sur « Pictures »

5 Sélectionnez votre fichiers de photos

Déclaration

› Nouvelle déclaration

› Liste des déclarations

Pictures



PICTURES

# SUIVI DE DECLARATION

1 Cliquez sur « Liste des déclarations »

2 Cherchez votre déclaration (ID)

3 Consultez votre déclaration en cliquant sur l'icône « View »

4 Consultez les documents associés en cliquant sur l'icône « Documents »

Les documents peuvent être ajoutés par l'utilisateur, l'AFCN, l'organisme agréé ou l'ONDRAF ex. certificat de source orpheline, rapports de caractérisation, documents d'évacuation, ...

Déclaration

› Nouvelle déclaration

› Liste des déclarations

View



Documents

